

L'Obs

Cuba légalise le mariage pour tous et la GPA « solidaire »



Le nouveau Code de la famille voté par référendum légalise le mariage gay à Cuba. (ERNESTO MASTRASCUSA/EFE/SIPA /)

Le nouveau Code de la famille, qui a été entériné par référendum, est un des plus progressistes d'Amérique latine en matière de droits sociétaux.

Par L'Obs avec AFP

Publié le [26 septembre 2022 à 16h27](#)

L'autorité électorale cubaine a annoncé ce lundi 26 septembre que le Code de la famille, qui inclut le mariage homosexuel et la gestation pour autrui, a été « *approuvé* » par référendum, précisant que les résultats partiels donnant 66 % de suffrages favorables étaient « *irréversibles* ».

« *Le Code des familles a été approuvé par le peuple* », les votes décomptés montrant une « *tendance irréversible* », a déclaré la présidente du Conseil électoral national (CEN), Alina Balseiro, à la télévision d'Etat.

Selon des résultats presque définitifs, la participation s'est établie à 74,01 %, avec 66,87 % en faveur du texte, et 33,13 % contre, rapporte le CEN. Les résultats de 36 circonscriptions n'étaient pas encore connus en raison d'intempéries qui ont frappé l'est de l'île. La nouvelle loi devait obtenir plus de 50 % pour être approuvée et entrer en vigueur.

GPA « solidaire » et adoption homoparentale

Le texte, qui remplace désormais l'ancien Code de la famille datant de 1975, est un des plus progressistes d'Amérique latine en matière de droits sociétaux. Il définit le mariage comme l'union de « *deux personnes* », légalisant ainsi le mariage homosexuel, et autorise l'adoption homoparentale.

Il renforce les droits des enfants, des personnes âgées et des handicapés, et introduit la possibilité de reconnaître légalement plusieurs pères et mères, outre les parents biologiques. Il autorise enfin la gestation pour autrui (GPA) « *solidaire* », à savoir sans fins lucratives.

Quelque 8,4 millions de Cubains ont été appelés dimanche à répondre par oui ou par non à la question : « *Êtes-vous d'accord avec le code des familles ?* ». Largement soutenu par le gouvernement, le vote en faveur du « oui » a fait l'objet d'une intense campagne officielle, dans la rue, à la télévision et sur les réseaux sociaux.

C'était la première fois que les Cubains étaient appelés à [se prononcer sur une loi par référendum](#), ce type de scrutin étant jusque-là réservé aux textes constitutionnels.

Par [L'Obs avec AFP](#)